

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 46 (1989)
Heft: 5

Artikel: Le rafting
Autor: Girard, Monique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-998663>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le rafting

Monique Girard

Monique Girard est avant tout une spécialiste du canoë-kayak, sport dans lequel elle est, actuellement, «expert J+S». C'est par le biais d'une organisation commerciale: «Eurotrek», qu'elle a découvert la pratique du rafting et qu'elle y a obtenu également une reconnaissance non officielle de monitrice. Agée de 29 ans, Monique Girard est née à Genève où elle exerce depuis 7 ans la profession d'institutrice. Elle admet que le rafting aura de la peine à se «populariser» et qu'il n'est finalement pas si mal, en mains des groupements commerciaux qui s'en sont emparés, groupements qui semblent avoir résolu, partiellement du moins, les problèmes d'environnement face auxquels ils ont d'abord éprouvé beaucoup de peine semble-t-il. (Y.J.)

Importé des USA et d'Australie, on peut dire que le rafting est un nouveau sport. Il consiste à descendre une rivière dans un canot pneumatique pouvant contenir plusieurs passagers.

Pour évoluer sur les cours d'eau helvétiques, ces embarcations, dont les parois, faites d'un matériau testé, peuvent résister aux chocs et à la plupart des cailloux rencontrés lors de descentes sont propulsées par l'ensemble de l'équipage et guidées par un pilote (le rafter), qui se tient à l'arrière. Cha-

que occupant se sert d'une pagaie simple et, sous les ordres du rafter, dirige le bateau entre les obstacles de la rivière.

Un raft, tout comme un canoë, peut échapper aux nombreux pièges des rapides, faire des prises de courant, éviter d'être drossé, s'arrêter dans un contre-courant, faire un bac. Mais il peut également se faire prendre en cravate, rester bloqué dans un rappel, faire un looping ou se retourner en changeant de courant.

L'habileté du rafter (tout comme, en canoë, celle du canoéiste), peut transformer une descente de rivière en ballet où s'enchaînent rapides, arrêts, bacs et éclaboussures, tout cela dans un sentiment de bien-être né d'une technique bien maîtrisée; mais elle peut aussi rendre «cauchemardesque» la descente parce que l'on se fait drosser et prendre en cravate, parce que les passagers sont brusquement «semés» ou, tout simplement, en paniquant à l'entrée de chaque rapide un peu corsé.

Le rafting est un sport d'équipe qui exige une bonne entente entre les coéquipiers et, surtout, une grande obéissance au pilote, dont dépendent tant la réussite de la descente que la sécurité des passagers.

Jusqu'à présent, le rafting a été un sport essentiellement commercial, comme le biplace en delta ou en parapente, ou... comme la visite guidée d'une grotte aménagée. Dans le cas qui nous concerne, il faut bien reconnaître que le rafting, même s'il exige un grand investissement physique de la part des passagers, consiste néanmoins davantage en une visite guidée de rivière, plutôt qu'en un choix personnel de passages avec engagement

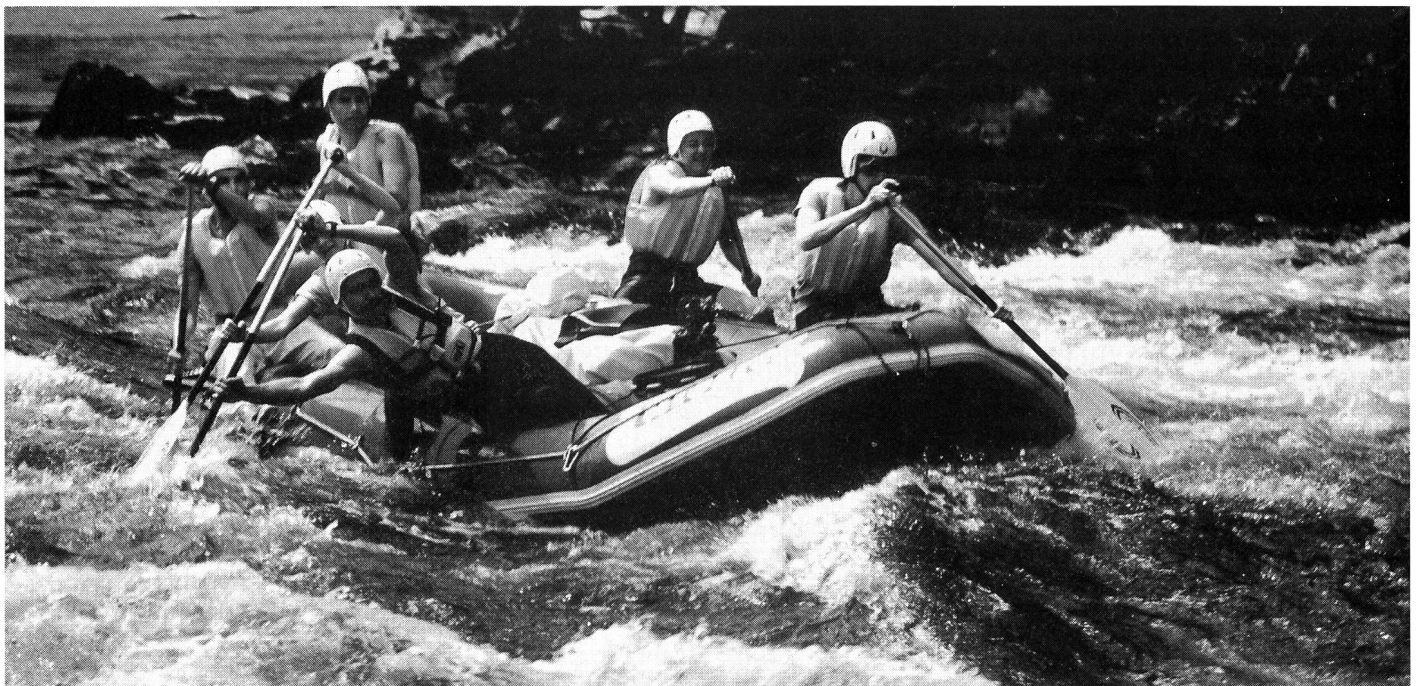
psychologique, comme ce serait le cas lors d'une descente individuelle. Mon expérience me montre pourtant qu'une descente en raft, avec des pilotes expérimentés, peut être fantastique, du fait de l'indépendance de chaque membre de l'équipage, qui sait exactement ce qu'il doit faire pour diriger l'embarcation à un endroit précis. Mais il faut le savoir, malgré cela, le pilote demeure le maître à bord et ses décisions, bonnes ou mauvaises, restent le fil conducteur de la descente.

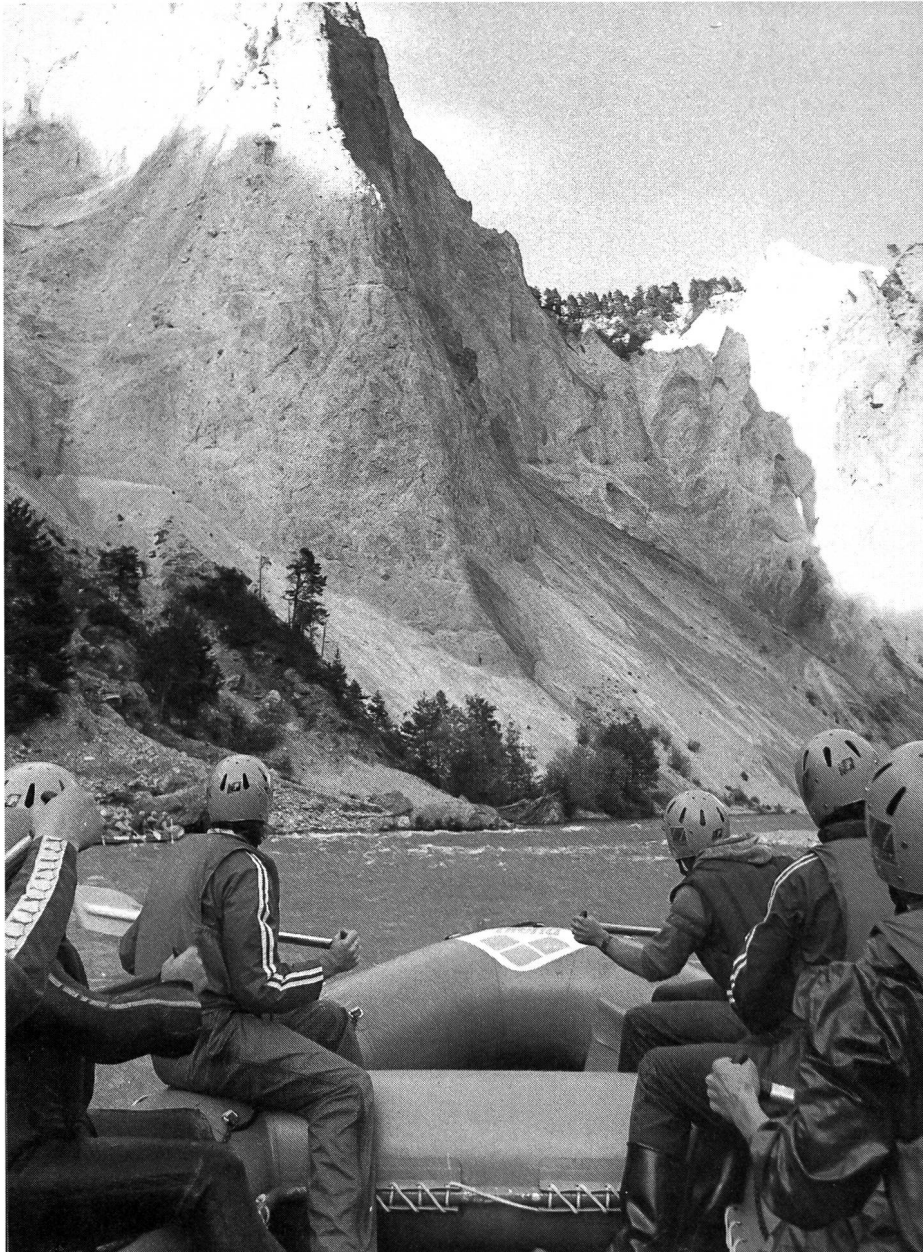
Le rafting et J+S

Je suis certaine qu'une équipe de jeunes, enthousiastes et soudés, aurait énormément de plaisir à découvrir les rivières de ce pays en raft.

En ce qui concerne la formation des jeunes au maniement du bateau, la chose est tout à fait envisageable, et cela de façon plus sûre qu'en canoë encore, puisque chacun se trouve à bord de la même embarcation, moniteur compris. Il est aisé de prévoir un enseignement progressif passant, par exemple, de l'Aar à la Reuss, puis à la Sarine, pour se terminer par l'Inn. De plus, les jeunes pourraient se familiariser progressivement avec les ordres, prendre conscience des différentes manœuvres propres aux différentes places et s'initier, aussi, au rôle de pilote, le tout pouvant se faire avec un maximum de sécurité. Après avoir été bien rodée, une équipe pourrait alors naviguer de façon autonome, d'abord dans le cadre d'un cours auquel prendraient part plusieurs rafts, puis de manière indépendante.

Tout comme en canoë, la sécurité veut que, dès qu'une rivière devient menaçante, les rafts naviguent en formation de deux ou trois embarcations.





Restrictions

Selon moi, quelques éléments sont tout de même susceptibles de rendre problématique une éventuelle introduction de ce sport à Jeunesse + Sport: la pratique du rafting puise son intérêt dans la descente de rivières larges et à gros débit. Le raft étant un bateau imposant, il lui faut ce genre de rivières pour que ses occupants éprouvent les sensations fortes qu'ils recherchent. Or, l'exemple du canoë nous montre que les jeunes de 14 à 16 ans sont rarement à l'aise dans le «gros volume» et craignent les baignades prolongées dans les vagues. Ils sont aussi plus émotifs et moins endurants que les adultes en cas de coup dur. Le rafting pardonne beaucoup mais, lorsque quelque chose arrive, cela se passe généralement dans des endroits très agités où la moindre fausse manœuvre, la moindre hésitation quant au choix du mode de sauvetage le plus approprié peuvent vite

prendre des proportions dramatiques. Lors de descentes à caractère commercial, les jeunes de 12 à 16 ans ne sont admis qu'accompagnés, cela afin d'éviter de trop grands traumatismes en cas de bain prolongé dans l'eau froide. De plus, l'adolescent ne dispose pas encore de la puissance musculaire requise par le maniement efficace d'un raft.

Une deuxième objection se situe au niveau de la responsabilité: au début de la formation, c'est le moniteur qui a pour mission de diriger le raft et en cas d'incident, il lui sera difficile d'invoquer des circonstances atténuantes. En canoë, si un élève est victime d'un accident sur une rivière adaptée à son niveau technique, on dira que cela peut arriver, qu'il a commis une erreur et l'on aura sans doute raison. En raft par contre, le moniteur qui commet l'accident après avoir fait une faute aura beaucoup de peine à pouvoir se justifier.

Dans le domaine de la responsabilité encore, qu'advient-il de celle du jeune appelé à piloter un raft autonome? Peu importe qu'il soit le plus âgé, le plus expérimenté, le plus habile, c'est tout de même contre lui qu'on se retournera puisqu'il aura joué le rôle de «chef», et cela à coup sûr s'il est majeur. Il risquera alors d'être accusé d'une faute dont il n'aura de fait pourtant pas l'entière responsabilité.

Conclusion

En résumé, l'introduction du rafting à J+S pourrait constituer une occasion fantastique de pratiquer un sport d'équipe enrichissant et passionnant dans un milieu naturel; un sport qui suppose, toutefois, une bonne maturité psychologique et qui pose des problèmes de responsabilité difficiles à résoudre. Ces deux derniers éléments n'interdisent malgré tout pas la réflexion...

La voix de Jeunesse + Sport

Chef de la branche sportive J+S Canoë-kayak, Peter Băni a aussi son idée sur le rafting. Voici ce qu'il en dit en substance: «Correspondant assez bien à la notion d'aventure telle qu'on la voit aujourd'hui, le rafting a fait son apparition en Suisse aussi sous l'impulsion, surtout, d'entreprises commerciales vite «spécialisées». Elles supputaient, en effet, la possibilité d'ouvrir un nouveau marché rentable, puisque correspondant aux aspirations d'une partie de la société des temps modernes. Cet aspect, que l'on peut également qualifier de touristique, n'a pas échappé non plus aux CFF, qui ont accepté de prêter leur concours au développement de cette pratique. Mais on rencontre de plus en plus souvent, sur nos cours d'eau, ce que l'on pourrait appeler des navigateurs «sauvages» et ce sont eux, surtout, qui sont à l'origine de problèmes qu'il serait bon de pouvoir résoudre rapidement: confrontation avec les pêcheurs, formation insuffisante, choix de parcours dangereux, comportement souvent douteux pour ne donner que quelques exemples. Tout cela entraîne de nombreuses critiques dont les retombées touchent l'ensemble des pratiquants.

Le texte de Monique Girard peut fort bien servir, à tous les niveaux, de base de discussion. Quoi qu'il en soit, l'EFSM et J+S continueront à suivre d'un œil attentif l'évolution de cette spécialité.» ■